

Unir Cré et Bazouges : quelles réactions ?

Une étude a été lancée pour plancher sur l'opportunité de fusionner ces deux communes rurales. Les élus des deux villes et le président du Pays fléchois se disent favorables au principe.

Bazouges et Cré se diront-elles un jour « oui » ? Gwénaél de Sagazan et Michel Landelle, leurs maires respectifs, ont annoncé, vendredi, le lancement d'une étude pour explorer cette possibilité.

Un cabinet de conseil a été chargé d'éclairer les élus sur l'intérêt de créer une commune nouvelle, en mutualisant des services.

Ses conclusions seront connues d'ici six à neuf mois. Les deux conseils municipaux se prononceront, ensuite, sur cette éventuelle fusion, avant la décision de la préfète.

Pas d'opposition sur la forme

Qu'en pensent les élus d'opposition ? À Bazouges, on n'a pas d'objection de principe.

« Il y a une réelle cohérence à jumeler nos villes, les deux bourgs sont très proches et des familles habitent dans les deux communes », estime l'élus d'opposition bazougeois Hervé Bois. Mais les élus d'opposition attendent les résultats de l'étude pour se prononcer plus précisément.

« Dans la pratique, on verra ce que ça donnera, il faut que ça soit positif pour les deux villes et que des permanences restent ouvertes dans les deux mairies annexes. »

Mais c'est dans les rues de Cré que cette fusion pourrait peut-être poser problème, pour des questions d'identité locale. Le rapport de population de cette commune nouvelle serait, en effet, en défaveur des 800 habitants de Cré, qui devraient cohabiter avec 1 300 Bazougeois.

Projet de commune nouvelle



En tout cas, cette fusion, si elle se fait, serait une grande première dans la communauté de communes. L'entité Cré-Bazouges deviendrait la première commune rurale du Pays fléchois, avec environ 2 100 habitants. De quoi changer la donne politique au conseil communautaire ?

Une « bonne nouvelle » en Pays fléchois

« Cela ne changera pas le travail qu'on fait ensemble, estime son

président Guy-Michel Chauveau. **Ce qui m'importe, c'est la politique de projets, pas les questions de gouvernance. Mais ce serait une bonne nouvelle. Je rappelle que j'ai voté la loi NOTRe (qui permet ces fusions), et je me féliciterais que les élus et acteurs locaux s'approprient leur territoire.** »

Ce mariage, s'il est prononcé, pourrait-il inspirer d'autres communes ? Cette commune nouvelle détrônerait La Chapelle-d'Aligné et Crosmières

en nombre d'habitants (respectivement 1 500 et 1 000 habitants).

Mais une alliance entre ces deux communes n'est pas d'actualité « Cela changerait peu de chose en termes de réalité budgétaire » assure Christian Jariès, maire de La Chapelle-d'Aligné.

Clément GASSY